

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Auteur(s)	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 193?-194?
Nombre de volumes	8
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Notice complète	<a href="https://www.sudoc.fr/236487558">https://www.sudoc.fr/236487558</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E</a>
LISTE DES VOLUMES	
<a href="#">N°59. Avril 1937</a>	
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	
<a href="#">N°63. Septembre-Octobre 1937</a>	
<a href="#">N°64. Novembre 1937</a>	
<a href="#">N°66. Janvier 1938</a>	
<a href="#">N°69. Avril 1938</a>	
<a href="#">N°74. Novembre 1938</a>	
<a href="#">N°81. Novembre 1940</a>	
<a href="#">N°82. Avril 1942</a>	

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	
Auteur(s) volume	Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (France)
Titre	Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers
Volume	<a href="#">N°63. Septembre-Octobre 1937</a>
Adresse	Paris : Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers, 1937
Collation	1 vol. (3 p.) ; 28 cm
Nombre de vues	10
Cote	CNAM-BIB 8 Ky 103-E (2)
Sujet(s)	Conservatoire national des arts et métiers (France) -- Périodiques Génie industriel -- 20e siècle -- Périodiques
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/02/2022
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	<a href="https://www.sudoc.fr/236487558">https://www.sudoc.fr/236487558</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.2">https://cnum.cnam.fr/redir?8KY103-E.2</a>

## Note de présentation des revues des associations des élèves du Cnam

---

Le 7 mai 1908, les statuts de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers sont votés. Cette société a pour objectif d'être, d'une part, un intermédiaire entre les auditeurs et les professionnels et d'autre part, d'aider les auditeurs à combler leurs lacunes, en donnant par exemple des cours préparatoires ou en proposant un [Bulletin de la Société des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#). Celui-ci est rédigé par des professeurs du Cnam et des professionnels et propose de nombreux articles couvrant un large spectre des recherches scientifiques et techniques de l'époque.

En 1924, la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit également le jour au sein du Cnam. Celle-ci s'intéresse avant tout à faire connaître les élèves diplômés et a à cœur leurs intérêts professionnels. Elle propose sa propre publication, le [Bulletin trimestriel de la Société des ingénieurs, élèves diplômés, brevetés et techniciens supérieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#) où la vie de l'association et certaines activités Cnam sont présentées ainsi que quelques travaux.

En 1928, ces deux Sociétés, ayant des objectifs semblables, décident de conjuguer leurs efforts en s'unissant pour former la nouvelle Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers. L'année suivante leurs deux publications respectives vont elles aussi fusionner et ainsi donner naissance à la [Revue de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#). Avant tout tournée vers la vie de la société la première année, elle s'étoffe dès 1930 pour mettre en avant des avancées scientifiques et techniques et les équipes de recherches du Cnam. Paraît également dans ces années-là le [Bulletin mensuel de la Société des anciens élèves et ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers](#), publication de quelques pages informant les auditeurs sur la vie de la Société.

L'union de ces deux sociétés ne semble pas satisfaire tout le monde puisque dès 1930 l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers voit le jour. En 1942, l'Association des élèves et anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers (crée en 1908) reprend du service en s'émancipant de la Société créée en 1928.

Après une longue période sans parution le [Bulletin de l'Union des ingénieurs et de l'Association des anciens élèves du Conservatoire national des arts et métiers](#) voit le jour, né de la collaboration de l'Union des ingénieurs et de l'Association des élèves et anciens élèves. Organe de liaison entre les deux Sociétés, le Cnam et les auditeurs, il informe ces derniers des manifestations et cours proposés, mais est aussi un instrument pour faire connaître les travaux des ingénieurs et anciens élèves à la communauté scientifique.

Julie Sautel  
Direction des bibliothèques et de la documentation, Cnam

119

Bulletin Mensuel de la Société

DES

8<sup>e</sup> Fév 1938

292, Rue St-Martin  
PARIS 3<sup>e</sup>

1868  
Sept Oct 1938

# ANCIENS ÉLÈVES ET INGÉNIEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS



C.A.M.



171

B U L L E T I N M E N S U E L

(Bulletin des Ingénieurs & Techniciens C.A.M.)  
de la Société des Anciens Elèves & Ingénieurs du

CONSERVATOIRE NATIONAL des ARTS & METIERS

292, rue Saint-Martin ... PARIS 3e



1°- LE PROCHAIN DINER AMICAL MENSUEL aura lieu le lundi 11 Octobre à 19 H.30 au Restaurant VITRE - 241 Rue St-Martin - comme d'usage. Ce sera le dîner de "Rentrée" - Aussi convions nous tous nos camarades et collègues à venir nombreux pour reprendre contact et rétablir l'atmosphère cordiale que nous connaissons tous et que nous apprécions.

L'ami René LAURENT - de l'Odéon - nous amusera au dessert.

Le Menu sera très confortable, comme chaque fois. Notre aimable traiteur VITRE passé Maître es-cuisine désirant maintenir sa Renommée n'augmente pas son prix (20 Frs seulement) malgré la hausse du coût de la vie. Qu'on se le dise et qu'on le remercie en lui témoignant de la fidélité.

2°- REUNION DU COMITE - Lundi 11 Octobre à 18 H 30 très exactement au Café VITRE - comme de coutume. Etant donné la Réouverture prochaine des cours et la reprise de notre activité tous les Membres du Comité sont priés d'assister à cette Réunion. Dans le cas d'empêchement s'excuser auprès du Président.

3°- VISITES TECHNIQUES - Exposition 1937 - Pavillon de la Mécanique

Porte Dauphine - Cette visite aura lieu le Dimanche 10 Octobre à 10 H. Rendez-vous à 9 H 45 précises à l'entrée du Centre de l'Artisanat Porte Dauphine - Métro: Porte-Dauphine. Monsieur le Professeur MONTEIL V/Président du Comité des Techniques appliquées à la Mécanique Française a bien voulu nous accorder cette visite et se propose de nous piloter dans ce laboratoire d'essais des matériaux où nous pourrons admirer de nombreuses machines et systèmes -

SALON INTERNATIONAL de l'AUTOMOBILE

Dimanche 17 Octobre à 10 H. Rendez-vous à 9 H 45 Porte Principale du Gd. Palais. Prière d'envoyer son adhésion au Président - avant le 15 Oct.- Nombre de place limité. Entrée gratuite.

Pour ces visites être porteur de sa carte et de son insigne.

4°- PERMANENCE du MARDI - Elle aura lieu, chaque Mardi, de 19 H.30 à 22 H. Salle "i" au C.A.M., comme les années précédentes, durant toute la période des cours. A ce sujet nous engageons les sociétaires et amis qui désireraient collaborer à cette permanence, de se faire connaître d'urgence au Président - Une rétribution sera allouée par séance.

5°- COTISATION 1937 - Que les sociétaires qui sont en retard pensent à leur devoir de sociétaire et qu'ils envoient aujourd'hui même 20 Frs par chèque postal Compte Ch. Postaux : Paris 1207-33.

6°- NOUVEAUX ADHERENTS - Nous rappelons, très volontiers, que les C.A.M. qui se feront inscrire dès maintenant à notre Société bénéficieront de ces avantages et leur cotisation comptera pour 1938. A ce sujet nous faisons appel aux "dévoués" pour qu'ils fassent une efficace propagande autour d'eux. Nous demandons également des "Délégués" pour nous représenter dans les amphithéâtres et Laboratoires - Se faire inscrire d'urgence

s.v.p.

71. A

71  
a  
700

70  
70  
70  
70  
70

70 70

7°- CARNET - NOS JOIES - Naissance - Notre dévoué trésorier DELAFOSSE et Madame nous ont fait part de la naissance d'un fils.

MARIAGE - Notre camarade SOULISSE a épousé Mlle VERGER la gracieuse fille de notre ami Alphonse VERGER - Dr. Technique des Ets. Pernod - Leur mariage a été célébré le 26 Juin au milieu d'une brillante assistance, parmi laquelle on remarquait beaucoup de C.A.M. - Notre camarade PIGNERES nous a fait part de son mariage avec Mlle Henriette CORDELLON.

A tous ces heureux amis compliments et tous nos voeux.

NOS PEINES - Notre sociétaire André RELTGEN a eu la douleur de perdre son père. Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos condoléances attristées.

8°- LA VIE au CONSERVATOIRE -

Les TRAVAUX PRATIQUES seront repris au C.A.M. à partir du 15 Octobre.

Les COURS du C.A.M. réouvriront au début du mois de Novembre comme d'habitude sans changement au programme. On peut se renseigner et se faire inscrire, dès maintenant à la Direction du C.A.M. De préférence se présenter le Samedi matin ou dans l'après-midi.

- M.M. les Professeurs CHAUMAT et DANTZER ont fait valoir leurs droits à la retraite.

- M. Edouard LEFRAND est nommé Professeur d'Electricité en remplacement de son Maître M. CHAUMAT.

A M.M. les Professeurs CHAUMAT et DANTZER qui nous quittent vont nos respectueuses sympathies et nos sentiments reconnaissants pour les précieux enseignements qu'ils nous ont donnés pendant bien des années.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. LEFRAND pour sa nomination.

9°- DISTRIBUTIONS HONORIFIQUES -

Nous avons appris avec infiniment de plaisir les récentes promotions suivantes dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

M. DANTZER, Professeur au C.A.M. a été promu Commandeur,

M. MESNAGER " " " Chevalier,

M.M. GERBAUD et LECARME, chefs de Service au Laboratoire d'Essais, Chevaliers.  
A tous ces nouveaux promus nous adressons nos très vives félicitations.

10°- COMPTE RENDU de la JOURNÉE du 11 JUILLET à l'EXPOSITION.

Le Dimanche 11 Juillet a été, pour notre Société, une très brillante journée, fort bien réussie. Le programme annoncé a été fidèlement suivi à la satisfaction de tous.

Au Palais de la Découverte nous étions plus de 70 qui avons admiré toutes les merveilles rassemblées dans le Palais que nous aimerions voir devenir "Permanent" pour l'instruction et l'éducation de tous.

Au Déjeuner - nous étions 55 convives - Le Restaurant des Métiers fut apprécié par tous - M. RAGEY - Directeur adjoint de l'Enseignement Technique, qui présidait mit chacun à son aise et ce fut un déjeuner tout à fait gai et plein d'entrain dans un décor agréable.

11°- URBANISME SOUTERRAIN - Exposition 1937 - Entrée par les Musées d'Art Moderne, Avenue de Tokio - vous y examinez toute une documentation technique pour la Défense Passive avec exposition d'abris types etc... notre camarade et ami Raoul LECLERC Architecte se tient à la disposition des C.A.M. les lundis et mercredis de 14 H.30 à 17 H. et le samedi de 17 H. à 19 H. pour démonstrations et causées.

12°- ASSOCIATION NOUVELLE de PREVOYANCE des INGENIEURS ANPI.

Elle a pour but de créer une solidarité et des rapports amicaux entre ses membres et leur faciliter l'application de régimes de prévoyance en leur faisant obtenir des conditions particulières auprès des organismes qualifiés pour garantir les risques vieillesse, décès et invalidité.

S'adresser pour tous....



... Renseignements à M. R. COMPIN, Ingénieur, Secrétaire Trésorier de l'A N P I  
64, rue Violet, Paris 15e

UNE NOUVELLE MACHINE POUR LES ESSAIS MÉCANIQUES DE LUBRIFIANT ET DE MÉTAUX DE FROTTEMENT :-

Pour permettre au constructeur ou à l'usager des machines de choisir les métaux ou le lubrifiant les plus appropriés aux problèmes du graissage, un grand nombre de machines d'essais ont été créées depuis cinquante ans. Leur rôle était de déterminer les forces de frottement développées par deux surfaces métalliques glissant l'une par rapport à l'autre dans des conditions variées de vitesse, pression et température.

Les machines reproduisant le mécanisme du coussinet offrent des difficultés, la détermination exacte du jeu, l'évaluation de la répartition des pressions unitaires en divers points du coussinet. D'autres utilisaient le frottement de deux disques pleins.

La machine de M. H. VOLLET, chef du service des Ateliers du Laboratoire d'Essais du Conservatoire National des Arts et Métiers, marque, par la précision et l'étendue des mesures, un progrès sur les frictomètres antérieurs.

Elle comporte deux couronnes qui reçoivent leur mouvement de deux arbres concentriques. Entre ces deux couronnes est disposé un anneau que les forces de frottement tendent à entraîner dans le mouvement de rotation des couronnes agissant sur les deux faces. L'anneau est fixé dans une cuvette portant deux bras qui viennent appuyer sur deux capsules manométriques pour l'évaluation des couples.

A l'aide d'une presse hydraulique, la charge est réglable sur les deux faces de l'anneau, un dispositif de chauffage électrique permet d'élever la température du lubrifiant à 200°.

Les conditions de frottement dans lesquelles peut opérer la machine sont les suivantes : températures de -20 à + 200° ; pression 0,300 à 100 kg/cm<sup>2</sup>, vitesse de 0 à 1.700 t/min., ou de 0 à 6 m/sec. L'erreur relative des coefficients de frottement mesurés sur la machine varie entre 0,004 et 0,008.

Cette machine a été décrite par M. J. PREVOST dans le bulletin de mai-juin 1937 de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, ainsi que le mode d'établissement des courbes des lois reliant les trois facteurs cités plus haut.

(Extrait de l'Usine)

L'Eclairage à PARIS .-

A l'occasion de l'Exposition de 1937, nous avons constaté en effet, que le gaz comprimé vient de céder la place à l'électricité, qui alimente des candélabres à grande console pour élever les foyers lumineux à 9 m. de haut dans les voies bordées d'arbres. Certains appareils comportent aussi un éclairage indirect du fût au moyen de projecteurs.

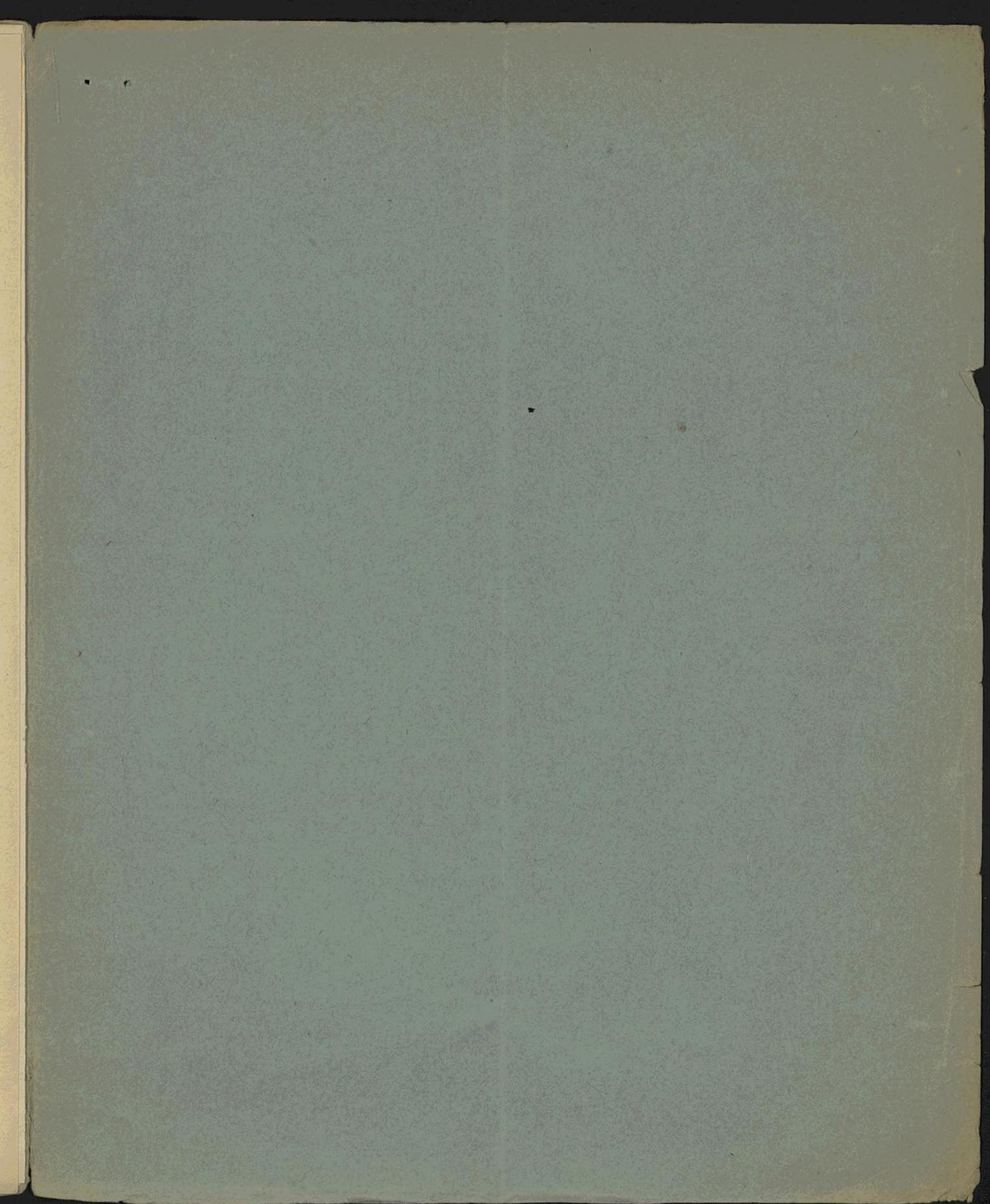
Parmi les autres types - ceux là créés pour la durée de l'Exposition - les candélabres "hydro-lumineux", installés avenue Montaigne, reposent sur un principe bien connu, mais jamais utilisé jusqu'ici pour l'éclairage public. Ils se composent d'un fût comportant des gouttières longitudinales, abritant des tubes luminescents dont le but décoratif est "d'agrémenter" le support, tout en accroissant l'éclairage dans la zone située sous le plan horizontal du foyer lumineux proprement dit. Celui-ci est constitué par une lampe à armature étanche, placée au fond d'un globe sphérique en verre rempli d'eau. Ce globe serait fort peu lumineux - l'eau n'assurant pas la diffusion de la lumière - si une tuyauterie branchée sur le réseau municipal d'air comprimé ne provoquait la formation de bulles d'air au sein du liquide. Ces bulles éclairées constituent alors un bon diffuseur de lumière et donnent ainsi l'impression que l'eau est portée à l'ébullition. De son côté, le courant d'air assure le refroidissement de la lampe.

Extrait de "SCIENCES & VIE" n° 244.

" IL VAUT MIEUX SAVOIR PEU QUE MAL SAVOIR "

Le Gérant: Jean de Fez..... secrétaire-général de la Sté.. 8 rue de Rome...Paris 8°  
Polycopié au Gestetner.....par lui-même .....





# COMPAGNIE DES INGÉNIEURS CONSEILS

## En Propriété Industrielle

—  
Anc<sup>e</sup> Association Française des Ingénieurs Conseils  
en Propriété Industrielle

RONDEE EN 1864

### EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2 - La Compagnie a pour but, 1<sup>e</sup> de grouper les Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle qui réunissent les qualités requises d'honorabilité, de moralité et de capacité ; 2<sup>e</sup> de veiller au maintien de la considération et de la dignité de la profession d'ingénieur-Conseil en Propriété Industrielle.

### LISTE DES MEMBRES TITULAIRES

ARMENGAUD André 65	Ingénieur Chef des Mines, Docteur en Droit	21, boulevard Poissonnière, PARIS
Ch. DUMIT	Ingénieur des Arts et Manufactures	GUTENBERG 10-00
ARMENGAUD Jeanne	Ancien élève de l'École Polytechnique Rattaché à l'Institut	23, boulevard de Strasbourg, PARIS
E. ALEX 62	Ingénieur des Arts et Manufactures	TRINITE 50-00, 50-05, 50-06
A. de MIRAMONT 65	Docteur en Droit	BOULEVARD Raspail, PARIS
Ingénieur des Arts et Manufactures	ÉLYSÉES 54-00	
G. JAMET 60	Ancien élève de l'École Polytechnique	2, boulevard de Strasbourg, PARIS
	Docteur en Droit	BOULEVARD 10-00 et 50-00
G. SOULE 3	Ancien élève de l'École Polytechnique	6, boulevard de Strasbourg, PARIS
	Ingénieur du Musée Supérieur d'Industrie	BOULEVARD 10-00 et 50-00
H. BRANDON	Ingénieur des Arts et Métiers	40, rue de Provence, PARIS
G. SIMONHOS	Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers	TRINITE 10-00 et 50-00
A. L. RINET		
A. de CASSAGNOU DU PONT 63	Ancien élève de l'École Polytechnique	62, avenue des Champs-Élysées, PARIS
		ÉLYSÉES 60-07 et 10-00
GASSIER 63	Docteur en Droit	8, avenue Rambuteau, PARIS
		ÉLYSÉES 60-00
CHASSEVEAUF	Docteur en Droit	24, avenue de l'Opéra, PARIS
& P. BROU	Ancien élève de l'École Polytechnique	OPERA 90-40 et 90-40
	Docteur en Droit	
P. GONZALO 6	Ingénieur des Arts et Manufactures	40, rue de Sévigné, PARIS
	Docteur en Droit	CHAMBERY 50-00
H. ELLIOT 6	Ancien élève de l'École Polytechnique	50, rue de Sévigné, PARIS
A. BARNAT 5	Ingénieur de l'École Supérieure d'Électricité, Docteur en Droit	TRINITE 50-00, 50-05 et 50-00
GERMAIN	Ingénieur de l'École Centrale Supérieure	51, rue de l'Université, ST-ETIENNE
& MAUREL 5	Ingénieur de l'École Centrale Supérieure	FRANCAIS 00-00
F. MAËL 6	Ingénieur des Arts et Manufactures	51, rue de l'Université, PARIS
& G. BRUNERON 6 6 5	Ingénieur des Arts et Manufactures	TRINITE 50-00
L. ZOSSE 65	Ancien élève de l'École Polytechnique	6, boulevard de la Madeleine, PARIS
& KROZ 6		GUTENBERG 10-00
A. LAVOIE 6	Ingénieur des Arts et Métiers, Ancien élève de l'École Centrale	9, rue Blanche, PARIS
A. GHISI	Ingénieur des Arts et Métiers	TRINITE 50-00, 50-05 et 50-00
& E. GIBERTON 5	Ingénieur des Arts et Manufactures	
P. LOPEZ 63	Ingénieur des Arts et Manufactures	23, rue Franklin, PARIS
	Docteur en Droit	ANJOU 00-00
A. MONTEILLET 65	Ancien élève de l'École Polytechnique	8, rue du Pétrographe, PARIS
		EUROPE 60-00
P. RÉGIMBET 63	Ingénieur Chef des Ponts et Chaussées, Docteur en Droit	37, av. Victor-Emmanuel III, PARIS
		ÉLYSÉES 54-35

La Compagnie ne se chargeant d'aucun travail, priée de s'adresser directement à ses membres,  
ou se recommandant de la présente publication.

MARQUES

BREVETS D'INVENTION

MODÈLES

AMERON DELARUE